

CAMEROON ENVIRONMENTAL WATCH (CEW)



COMPTE RENDU DE LA CEREMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COLLABORATION POUR LA CREATION D'UNE FORET INTERCOMMUNALE DANS LE MASSIF FORESTIER DE DIBANG / NGOG-MAPUBI



Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), Yaoundé

Octobre 2011

Sommaire

I.	EXPOSES PORTANT SUR LE CTFC, LE CEW ET LE PROJET EN QUESTION	3
i.	Présentation du CTFC	3
ii.	Présentation du projet par Roger NGOUFO, Directeur du CEW	4
II.	ECHANGES ENTRE PARTICIPANTS ET SIGNATURE DE LA CONVENTION.....	6
i.	Echanges entre participants	6
ii.	Signature de la convention	8
III.	ANNEXES	9
i.	Liste des participants	9
ii.	Rapport financier	13

COMPTE RENDU DE LA CEREMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COLLABORATION POUR LA CREATION D'UNE FORET INTERCOMMUNALE DANS LE MASSIF FORESTIER DE DIBANG / NGOG-MAPUBI

L'an deux mille onze et le 18 octobre, s'est tenue, au siège du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) à Bastos, la cérémonie de signature d'une convention de collaboration entre le Cameroon Environmental Watch (CEW), le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), les Mairies de Dibang et Ngog-Mapubi. L'objet de cette convention est la mise en place d'une forêt intercommunale dans le Massif forestier de Ngog-Mapubi-Dibang. Cette cérémonie a connu la participation de 37 personnes représentant l'administration, les partenaires au développement, la société civile et les médias (Voir liste de présence en annexe).

Cette cérémonie s'est déroulée en deux grandes phases :

- La première phase a été consacrée aux exposés : deux présentations, l'une faite par M. Bodelaire Kemajou portant sur le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM) et leurs activités, l'autre faite par le Pr Roger Ngoufo, Directeur du CEW et portant sur le projet de préservation et valorisation des ressources du massif en question;

- La deuxième phase a été celle des différents échanges entre participants sur le projet et les partenaires suivis de la signature de la convention proprement dite.

I. EXPOSES PORTANT SUR LE CTFC, LE CEW ET LE PROJET EN QUESTION

i. Présentation du CTFC

La présentation du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) a été faite par son Directeur, M Bodelaire Kemajou. De cette intervention, on retient globalement que :

1. Le CTFC est la structure technique des communes forestières du Cameroun. Il est l'organe d'exécution du programme d'appui à la gestion durable des Forêts communales au Cameroun (PAF2C), projet de coopération décentralisée et fruit du rapprochement entre les Maires de l'Association des communes forestières du Cameroun (ACFCAM) et la FNCOFOR de France. L'ACFCAM est une association créée en 2005, réunissant les communes ayant des intérêts et des objectifs communs à savoir promouvoir la protection et la gestion durable des forêts communales du Cameroun.

2. La forêt communale offre plusieurs opportunités à la commune. Elle est source de revenus et d'emplois à long terme pour les communautés rurales. La forêt fournit plusieurs catégories de produits à ses populations. C'est un outil de développement local. Elle contribue au développement social car les revenus qui en sont issus peuvent être orientés pour financer des projets de développement des infrastructures sociales et sanitaires ainsi que des activités génératrices de revenus. La gestion durable d'une forêt communale contribue à la préservation de la diversité biologique et au maintien des équilibres biologiques, à l'amélioration des conditions de vie des populations dans la durée et à la protection de l'environnement en général.

3. La création d'une forêt communale obéit à plusieurs étapes dont l'initiation, la préparation de la note technique préliminaire d'information, l'avis au public, la

sensibilisation des autorités administratives, traditionnelles, et élites locales, la sensibilisation des populations riveraines, les travaux de la commission départementale de classement, la préparation des textes à soumettre au Premier Ministre pour la signature du décret de classement. Après le classement, il faut procéder à l'aménagement et à l'exploitation de la forêt ; à ce niveau, on note le rôle prépondérant des conseillers municipaux, des Comités Paysans Forêts (CPF) et des Cellules de Foresterie Communale (CFC).

4. Le Rôle du CTFC dans le cadre de l'initiative en cours concerne notamment :

- L'appui technique et financier
- La contribution à la recherche de partenariat ;
- La facilitation des réunions d'échanges multi-acteurs et de la collaboration avec les autorités.

A la suite de ces propos, le Directeur du CTFC a tenu à remercier les parties prenantes et l'ensemble des participants à cette rencontre.

ii. Présentation du projet par Roger NGOUFO, Directeur du CEW

Le « Programme d'appui à la préservation et à la valorisation du massif forestier de Ngog-Mapubi-Dibang ».

De cette présentation, on retient que :

Le CEW a travaillé dans la zone entre 2002 et 2005 avec une antenne basée à Pouma dans le cadre d'un projet de sensibilisation et d'appui à la gestion durable de la faune ; en partenariat avec le poste forestier de Pouma et avec l'appui des partenaires suivants : UICN et fondation McArthur (projet Forêt Guinéenne Basse-FGB) et SNV (à travers le Capacity Building Programme).

Ce site a été identifié par une mission conjointe CEW-UICN en 2004. Depuis lors toutes les tentatives d'obtenir le moindre financement sont restées vaines.

A partir de 2007, le CEW et ses partenaires planète d'urgence et UICN, ont entrepris d'inscrire le massif sur des missions de volontaires en vue de la constitution d'une photothèque :

- Première mission de volontaire en septembre 2007.
- En décembre 2008, un deuxième volontaire a séjourné dans le site et a procédé à la collecte des données d'images présentant des traces d'activités de grands primates, de chutes.
- Ajouté à cela un stage d'étudiant que le CEW a financé pour continuer la collecte de données préliminaires

Le programme à long terme est ambitieux et comporte les objectifs suivants : Fournir un appui pour la création et la gestion d'une forêt intercommunale dans la région du Centre Cameroun.

De manière spécifique, il vise à :

- Améliorer l'état de connaissance des ressources biologiques et éco touristiques du massif en rapport avec le contexte socio-économique ;

- Faire classer le massif forestier en domaine forestier permanent pour le compte des communes de Ngog Mapubi et Dibang ;
- Renforcer les capacités des structures pouvant gérer cette forêt intercommunale ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement du massif intégrant les services environnementaux et les activités éco touristiques.

Comme activités à mener, nous avons :

- Approfondissement des connaissances
- Etudes socioéconomiques et négociation avec les populations
- Cartographie et délimitation d'une forêt de conservation d'un ou plusieurs tenants sur les pentes fortes
- Suite procédure de classement et de préparation d'un plan d'aménagement

Les Produits : les Produits forestiers non ligneux : promotion de l'exploitation durable et des filières ; attributs géographiques et marques

Le Tourisme : trekking, visites de chutes des rochers et des grottes, « bains de chutes », éducation à l'environnement (étiquetage des arbres et d'autres centres d'intérêt), sites d'intérêt pour la faune ; Pistes, parcours balisés, abris, gîtes et éco lodges seront aménagés. A une heure de Yaoundé, la cible est vite trouvée

Les services environnementaux : le massif de Mambe est un haut bassin

Le projet fera des élus locaux et des populations les acteurs principaux de la préservation de la diversité biologique mais également les principaux bénéficiaires de la valorisation du massif.

A titre indicatif, les activités sont envisagées sur 60 mois (5 ans) et étalées comme suit en référence à la procédure de création des forêts communales :

- Année 1 : Initiation du processus avec un accent sur le renforcement de la conscientisation des acteurs, l'approfondissement des connaissances, les travaux cartographiques et leur validation ;
- Années 2 : Appui à la suite de la procédure administrative de classement du massif forestier, sensibilisation des autorités, des populations et d'autres acteurs locaux, et mise en place des structures de gestion
- Année 3 : Appui à l'élaboration du plan d'aménagement ; évaluation à mi- parcours ;
- Années 4 et 5 : Démarrage mise en œuvre du plan d'aménagement et capitalisation

Grace à un financement initial de UICN - CARPE de près de 8 millions de FCFA, des actions pilotes seront menées.

Il y a lieu de :

- Mobiliser tous les appuis additionnels qui s'offrent maintenant sous toutes les formes, c'est-à-dire ceux que chacun d'entre nous peut offrir directement en nature comme en espèce. Le premier exemple concret est cette rencontre co-organisée et co-financée par CEW et CTFC).

- Réaliser à court terme l'étape 0 de la procédure de création de la forêt intercommunale ; cela suppose les activités suivantes dans un an :

- Approfondissement des inventaires floristiques et fauniques
- Diagnostic socio-économique
- Réalisation de la cartographie participative
- Organisation de réunions de validation de la cartographie
- Appui à la légalisation de la carte du massif forestier
- Se mettre en partenariat pour le montage des propositions à soumettre à d'autres bailleurs de fonds (UE, FFEM, Entreprises privées...) : cela s'inscrit dans la logique de rechercher des financements stables à long terme afin d'atteindre les objectifs plus lourds qui sont ceux du classement du massif, d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan d'aménagement.

C'est sur ces propos que le Directeur du CEW a terminé en soulignant une fois de plus l'importance de la convention de collaboration entre les Mairies de Dibang et de Ngog-Mapubi, le CEW et le CTFC.



Vue des participants pendant les exposés

II. ECHANGES ENTRE PARTICIPANTS ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

i. Echanges entre participants

Dans les échanges entre participants autour des deux interventions, les questions suivantes ont été abordées :

- Les contraintes du processus de classement (absence des ressources humaines, coût, contraintes politiques) ;
- La différence entre Foresterie communale et foresterie communautaire. Les communautés faisant parties des communes, il ne devrait pas avoir de conflit entre forêts communales et forêts communautaires.

Les forêts communales sont à l'échelle des collectivités décentralisées, des massifs qu'on a envie de gérer en permanence à long terme commune forêt. Dans les forêts communautaires, les PSG font une sorte de répartition, de zonage ou mieux d'affectation des espaces.

L'avantage pour les forêts communales c'est qu'elles peuvent être plus vastes et peuvent ainsi s'étendre à plusieurs communautés. La communauté bénéficie de la structure de gestion qui se trouve dans la commune. C'est un projet pilote pour lequel les communes s'engagent dans la protection d'un site qui est leur patrimoine. Sur le plan touristique, la rentabilité ne peut être immédiate ni importante. C'est une forêt qui ne coûtera pas non plus beaucoup en termes d'aménagement.

- L'existence d'intérêts souvent divergents dans le cadre du processus ; Les populations ne comprennent pas toujours le fait qu'il faut ériger une forêt en forêt communale.

- Le bénéfice que tirent les partenaires du projet. Le partenaire gagne lorsque le projet s'inscrit dans ses priorités. Il y a un intérêt à travailler ensemble lorsque l'action rentre dans le cadre de la collaboration avec le gouvernement du Cameroun ; lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre de ce qui a été arrêté entre le MINFOF et les partenaires.

- La question de l'existence ou non d'une carte de stratification de la végétation du site. Il n'y a pas encore d'études spécifiques pour l'identification des strates de végétation de stratification. Pour l'heure, des données préliminaires ont été collectées sur un certain nombre de sites limités pour monter le programme.

- Le programme vise à préserver le massif et à le valoriser sur le plan écotouristique et dans le cadre des services environnementaux avec des activités limitées de coupe de bois ; comment rendre compte aux populations après ? comment les amener à adhérer à l'idée alors qu'elles pensaient à l'exploitation ?

Dans les procédures, il y a dans le processus une étape de sensibilisation qui est destinée à s'assurer que les populations comprennent bien le processus. Le projet ne peut réussir que si tout le monde est d'accord. C'est aussi de la responsabilité des mairies de prendre l'option qui leur semble appropriée. S'il n'y a pas une adhésion communautaire, rien ne peut pas marcher.

La forêt peut avoir plusieurs vocations, il y a un noyau avec de fortes pentes qui est déjà, de par la loi, soumis à des restrictions. Le plan de zonage va permettre de préciser ce noyau central qui constituera la forêt à classer au domaine permanent.

Il faut prendre le projet du CEW comme une entame, un début de quelque chose. Mais le reste, les options présentées seront au choix de la population.

Le Maire de Ngog – Mapubi a tenu à remercier le CEW pour cette initiative de développement qui est intéressante pour les deux communes. Mais il a tenu à attirer l'attention des partenaires sur la nécessité d'être clair sur l'affectation des fonds disponibles, la part qui est destinée à la commune.

Réagissant à son intervention, le Directeur du CEW a tenu à préciser que tout est fait à faire. L'appui d'environ 8 millions de FCFA reçu du CARPE, permettra d'entamer la mise en œuvre des activités de la première année auxquelles tous les partenaires seront associés. La contribution des communes et des autres partenaires, a-t-il martelé, est d'ailleurs attendu car suivant ce qui a été dit ce montant ne peut pas réaliser grand chose. Il a souligné que la présente cérémonie co-organisée et co-financée par CEW et le CTFC constitue déjà un exemple à suivre si on veut réussir cette entreprise commune. A chaque étape et pour chaque action, le CEW mettra un montant et souhaite que les autres partenaires apportent leur contribution financière, technique ou logistique

Le Directeur du CTFC a précisé, comme il a déjà fait dans son exposé que le processus de classement coûte assez cher ; le CTFC contribue, les mairies également. On procèdera par une programmation et une exécution conjointe.

ii. Signature de la convention

Après les échanges, le Directeur du CTFC a invité les Maires de Ngog-Mapubi et Dibang et le Directeur du CEW à le rejoindre à la table de signature la convention de collaboration.

La convention de collaboration pour la création d'un massif forestier intercommunal a été signée aux noms de :

- La Mairie de Ngog-Mapubi par le Maire, Monsieur SIMB Emile ;
- La Mairie de Dibang par le Maire, Monsieur NYEMECK Marc ;
- Cameroon Environmental Watch (CEW) par son Directeur Exécutif, Pr Roger NGOUFO ;
- Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) par son Directeur, Monsieur Bodelaire KEMAJOU.



Signature des documents : directeur du CTFC, directeur de CEW - Maires de Dibang & Ngog-Mapubi

III. ANNEXES

i. Liste des participants

....Mardi le 18 octobre 2011...



CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE
BP.15107 YAOUNDE - tel : 22 20 35 12

Feuille de Présence

CEREMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COLLABORATION ENRE LE CTFC ET CEW DANS LE CADRE DE L'APPUI A LA CREATION D'UNE FORET INTERCOMMUNALE DE DIBANG /NGOGMAPUBI

N°	Nom et Prénom	Commune/organisme	Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	MEKA NGBWA BERNARD	FEICOM	Cadre	73632503	bernardmekaj@yahoo.fr	
2	KEMFON Bodelaire	CTFC	Directeur	7752993	bodelaire_K@yahoo.fr	
3	Pr Roger NGOUFO	CEW	Directeur	77524717	ngoufocew08@yahoo.fr	
4	NDONGMO Jacques Romain	CEW	RAF	77044314	ndongmo@yahoo.fr	
5	M ^{me} Germaine SENE	CEW	Couche	92074669	germaine_sene@yahoo.fr	
6	NNA Théodore Aimi	CEW	Cadre	70646350	nnatheo@yahoo.fr	
7	Tambi Apai James	MINATD	Chargé d'études Assistant	77467569 77467569	tambiapai@yahoo.fr	
8	NDJOM Samuel B	DIBANG	Elite	75278814	samuel_ndjom@yahoo.fr	
9	GWEM Petit Pierre	Dibang	Elite	77951653	cegenyke_foot@yahoo.fr	



CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE
BP.15107 YAOUNDE - tel : 22 20 35 12

...Mardi le 18 octobre 2011...

N°	Nom et Prénom	Commune/organisme	Fonction	Téléphone	Email	Signature
10	NYENECK Nare	DIBANG	Maire	97159622	gae_ebea2007@yahoo.fr	
11	BIYHA NAZARE	DIBANG	elite	96773367	—	
12	Monique YIGBEDEK	UICAD	Staff	99857465	monique.yigbedek@uicad.org	
13	MOHAMMAD KIMBI	MINTOUR	SDirecteur	99843105	mohkambi@yahoo.fr	
14	NOUNGANG René	planète-urgence	Assistant délégué	77-55-68-91	rnoungang@planete-urgence.org	
15	Vincent BELIGNÉ	Coop. France	CT MINTOF	96.44.25.94	vincent.beligne@ciad.fr	
16	WADO DARLING	CEW/ Horizon Vert	consultant	45 32 67 12	Wadodarling@yahoo.fr	
17	SIRIB EMILE	NGOG-NAGUBI	Maire	77 65 92 38		
18	YEBGA Jean Cal	NGOG NAPAK	Conseiller	99 97 12 49		
19	GOUETA Theophile	NGOG NAPAK	Conseiller	77 81 00 08		
20	Essimbi Em. Péguy	DR Forêt/centra	C. S/Forêts	35 27 20 31	peguyem@ yahoo.fr	



N°	Nom et Prénom	Commune/organisme	Fonction	Téléphone	Email	Signature
21	EYEBE ANTOINE	CARPE / IUCN	Coordinateur	2221 97 12	antoine.eyebe@iucn.org	
22	Kenneth ANGUE	---	Coord. Regional	2221 6496	kenneth.angue@iucn.org	
23	OTTOU Ange	MINFOR / PF	Political Forest Comm. de	7797743	anjottou@yahoo.fr	
24	OJONO B. Jeanne M	MINFOR Rep DP	Cadre Rep DP	77406410	jeannemadady.fr	
25	Florence PAGO	RFI hebdo Dikalo	Journaliste	75 11 9355	floripay@yahoo.fr	
26	NGA ELIE Olivier	CTFC	CS	22203512	ongaeal@yahoo.com	
27	JINGHO Remi	IUCN		99410619	remi.jingho@iucn.org	
28	Grâce M'BAKONG	L'Action	Journalist	77-6380.44	gracembakong@yahoo.fr	
29	Bertille NANI	New TV	journalist	96631992	Bernie-loo8@yahoo.fr	
30	MAURICE RABIER C.G.	AFRICAM / CTFC	SP	99 15 10 64	mauricerabier@yahoo.fr	



FICHE DE PRESENCE DES JOURNALISTES

CEREMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE LE CTFC, CEW ET COMMUNES DE DIBANG ET DE
NGOGMAPUBI

N°	Noms et Prénoms	Commune/Organisme	Fonction	Téléphone	E-mail	Signature
	Se					
1	Sylvain Andzongo	REPERES	Journaliste	99 41 83 88	sylvain_andzongo@yahoo.fr	
2	LEOPOLD ALFRED TCHANG	MUTATIONS	JOURNALISTE	77410292	tc_alfred2007@yahoo.fr	
3	Christophe Moukoko	La Nouvelle Expression	Journaliste	99 04 71 49	christ_moukoko@yahoo.fr	
4	Floiriane PANG	Dikalo	Journaliste	75 11 93 55 94 94 83 88	floiriane@yahoo.fr	
5	Georges Héaïn BOYONG	Mutabris	Journaliste	99 73 83 55	boyongga@yahoo.fr	
6	Lina Renée BANTONGUE	CHTV Radio	Journaliste	77 71 60 51 96 64 00 41	linerenee200@yahoo.fr	
7	Grâce MIBAKONG	L'Action	Journaliste	77.63.80.44	gracembakong@yahoo.fr	
8	Bertilhe More	New TV	journaliste	96631992	lmone2008@yahoo.fr	

ii. Rapport financier

Description	Quantités	Coût unitaire	Coût total	part CTFC (hors RH)	part CEW	Réalisation	Ecart
Cocktail participants(30presx1jr)	30	5 000	150 000		150 000	150 000	0
Prise en charge des Maires(02persx1jr)	2	40 000	80 000		80 000	80 000	0
Prise en charge des conseillers municipaux			0			40 000	-40 000
Prise en charge directeur des forêts (01x1jr)	1	30 000	30 000		30 000	0	30 000
Perdièmes responsables des ministères + FEICOM(08persx01jr)	8	15 000	120 000		120 000	90 000	30 000
Couverture médiatique(presses radio)	5	10000	50 000		50 000	60 000	-10 000
location salle	1	100000	100 000	100 000		100 000	0
location matériels de conférence	1	70000	70 000	70 000		70 000	0
dossiers participants(30pers)	30	2 000	60 000	60 000		60 000	0
TOTAL			660 000	230 000	430 000	650 000	10 000